

CONSEIL DELEGATION SPECIALE

Séance du 18 DECEMBRE 2020

- 2020-12-01** BUDGET ANNEXE PORT : DECISION MODIFICATIVE N°2020_03
- 2020-12-02** BUDGET PORT DE PLAISANCE – REPRISE DE LA PROVISION DES DEPENSES DE GROS ENTRETIEN – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2020-09-21
- 2020-12-03** BUDGET PORT – AMENAGEMENT D'UN ECRAN DE VIDEO SURVEILLANCE
- 2020-12-04** BUDGET PORT – AMENAGEMENT DU BUREAU DU PORT A LA MAISON DE LA MER

Lézardrieux, le 18 Décembre 2020
La Présidente de la Délégation Spéciale
Anne SIDANER



COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENCE

DELIBÉRATION N°2020-12-01: BUDGET ANNEXE PORT – DECISION MODIFICATIVE N°2020_03

M. NICOL, Vice Président indique que des virements de crédits doivent être prévus sur le budget annexe du port. Il est nécessaire d'inscrire le solde du marché en cours pour l'extension du port – volet terrestre et l'ensemble du marché pour l'extension du port – volet maritime. Par conséquent, un emprunt doit être prévu. M. NICOL présente la décision modificative :

Chap	Art.	Op	Objet	BP +DM	DM	TOTAL
21	2131	15	Bâtiment	895 647,00	-884 404,00	11 243,00
23	2312	15	immo en cours	0,00	2 622 741,00	2 622 741,00
21	2131	33	Bâtiment	2 613 523,00	-2 613 523,00	0,00
23	2312	33	immo en cours	3 322 694,58	-3 322 694,00	0,58
23	2312	56	immo en cours	2 205 449,00	770 449,00	2 975 898,00
13	13911	40	État	0,00	1 710,56	1 710,56
13	13912	40	Région	0,00	2 612,73	2 612,73
13	13913	40	Département	0,00	10 317,92	10 317,92
13	13917	40	Budget communautaire	0,00	1 666,67	1 666,67
20	2051	17	Matériel et mobilier	3 000,00	2 800,00	5 800,00
13	13911	ofpi	État	1 710,56	-1 710,56	0,00
13	13912	ofpi	Région	2 612,73	-2 612,73	0,00
13	13913	ofpi	Département	10 317,92	-10 317,92	0,00
13	13917	ofpi	Budget communautaire	1 666,67	-1 666,67	0,00
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES				9 056 621,46	-3 424 631,00	5 631 990,46

13	1311	15	ETAT	19 995,05	195 359,95	215 355,00
13	1312	15	REGION	20 000,00	92 234,00	112 234,00
13	1315	15	Groupement collectivité	0,00	4 332,00	4 332,00
13	1313	15	Département	0,00	299 673,00	299 673,00
13	1311	56	ETAT	500 000,00	-500 000,00	0,00
13	1313	56	Département	0,00	387 411,00	387 411,00
13	1318	56	Autres	1 125 000,00	1 375 000,00	2 500 000,00
23	2312	33	Immobilisation corporelle	5 227 046,00	-5 227 046,00	0,00
13	1318	33	Autres	1 125 000,00	-1 125 000,00	0,00
28	28121	OPFI	Terrains nus	4 434,64	-4 434,64	0,00
28	28121	40	Aire de carénage	0,00	4 434,64	4 434,64
28	28131	OPFI	Bâtiments	45 120,69	-45 120,69	0,00
28	28131	40	Aire de carénage	0,00	45 120,69	45 120,69
28	28135	OPFI	Installations générale	858,34	-858,34	0,00
28	28135	40	Aire de carénage	0,00	858,34	858,34
28	28153	OPFI	Installations à carénage	98 044,90	-98 044,90	0,00
28	28153	40	Aire de carénage	0,00	98 044,90	98 044,90
16	1641	ona	Emprunt	0,00	1 073 405,05	1 073 405,05
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT RECETTE				8 165 499,62	-3 424 631,00	4 740 868,62

Considérant la nécessité impérieuse de procéder à la régularisation comptable de la collectivité et en particulier celle du budget annexe du port afin que celle soit conforme à la réalité des engagements juridiques pris par la collectivité depuis plusieurs années,

Considérant qu'un budget doit être présenté en équilibre réel,

Considérant qu'en raison de la crise sanitaire il n'a pas été possible d'organiser les élections municipales avant la fin de l'année 2020,

Considérant les dysfonctionnements constatés,

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité :

- ↳ De valider la décision modificative n°2020_03 du budget annexe PORT, telle que présentée ci-dessus ;
- ↳ D'autoriser Mme la Présidente ou un Vice Président à effectuer les virements de crédits et inscriptions des nouvelles de crédits.

Pour Copie Conforme
La Présidente,



Transmis en Préfecture, le 18 Décembre 2020

Affiché, le 18 décembre 2020

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENGE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENGE

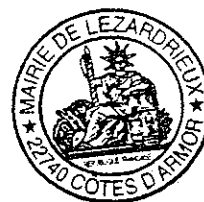
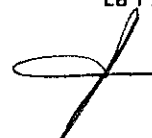
DELIBÉRATION N°2020-12-02 BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE – REPRISE DE LA PROVISION DES DEPENSES DE GROS ENTRETIEN – ANNULLATION ET REMPLACE DELIBERATION 2020-09-21

Mme la Présidente indique que le conseil municipal a voté à l'unanimité, lors de sa séance du 15 octobre 2020, de reprendre la provision pour travaux de gros entretien à hauteur de 13 347.65 €. La facture concernant le changement de la pompe de l'aire de carénage était en attente de réception. Il s'avère que le montant de la facture est moins élevé que prévu. Après recalcul de la reprise des provisions s'élèvera à 13 337.65 €.

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité :

- ☞ **De reprendre la provision pour travaux de gros entretien à hauteur de 13 337,65 € ;**
- ☞ **D'imputer les crédits budgétaires en recette de fonctionnement au compte 7815 ;**
- ☞ **De donner tous les pouvoirs Mme la Présidente ou un Vice-Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.**

Pour Copie Conforme
La Présidente,



Transmis en Préfecture, le 18 Décembre 2020

Affiché, le 18 décembre 2020



TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN PAYES EN 2020

Lesnier et Bernard : entretien du poste à carburant : 2 997.20 €
Mandat 134 du 07/05/2020 : 1 947.20 €
Mandat 171 du 08/06/2020 : 1 050.00 €

Lefevre-le caignard SA : entretien de l'aire de carénage : 1 224.35 €
Mandat 211 du 23/06/2020 : 716.87 €
Mandat 246 du 23/07/2020 : 507.48 €

SAFEGE : Maîtrise d'œuvre réfection de la cale du yacht club : 632 €
Mandat 7 du 16/01/2020 : 580 €
Mandat 8 du 16/01/2020 : 52 €

Hydro environnement : entretien station de traitement de l'aire de carénage : 8 484.10 €
Mandat : 271 du 03/08/2020 : 875.00 €
Mandat 493 du 18/12/2020 : 7 609.10 €

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)

RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENCE

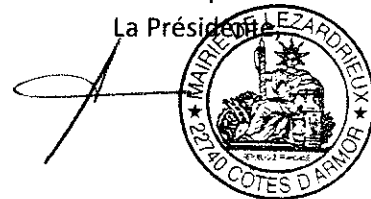
DELIBÉRATION N°2020-12-03 : BUDGET PORT – AMENAGEMENT D'UN ECRAN DE VIDEO SURVEILLANCE

Mme la Présidente indique que suite à l'installation du bureau du port dans la Maison de la Mer, il est nécessaire de prévoir la fourniture et l'installation d'un écran et d'un support mural pour la vidéo surveillance. Actuellement, la vidéo surveillance est installée dans un local où est branchée la baie de brassage. Un devis a été demandé à l'entreprise CHRONOPASS qui gère la surveillance. Il s'élève à 1028.88 € HT.

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité :

- ☞ De valider le devis CHRONOPASS pour un montant de 1 028.88 € HT*
- ☞ D'imputer les crédits budgétaires dépense d'investissement – Compte 2051 opération 17 ;*
- ☞ De donner tous les pouvoirs Mme la Présidente ou un Vice-Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.*

Pour Copie Conforme
La Présidente



Transmis en Préfecture, le 18 Décembre 2020

Affiché, le 18 décembre 2020



RÉUNION DE LA DELEGATION SPECIALE DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020 A 10 H

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre à 10 h, la Délégation Spéciale dûment convoquée s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne SIDANER, Présidente.

Nombre de conseillers
en exercice : **3**
présents ou
représentés : **3**

Présents : Anne SIDANER, Présidente, Jean-François NICOL, Alain GENCE.

Procuration :

Secrétaire de séance : Alain GENCE

DELIBÉRATION N°2020-12-04 : BUDGET PORT – AMENAGEMENT DU BUREAU DU PORT A LA MAISON DE LA MER

Mme la Présidente indique qu'il est nécessaire d'aménager le bureau du port dans la maison de la mer, notamment pour l'installation de la vidéo surveillance et d'un bureau pour la gestion administrative des affaires du port. Des devis ont été demandés à ISOSTYLE pour la modification du comptoir actuel, qui s'élève à 2 800 € HT ; l'acquisition d'une banque d'accueil et mobiliers divers pour 1 724.25 € auprès de BRS BUREAUTIQUE et la poste d'un plexi sur le comptoir pour séparer la pièce auprès de GUILLOUX PUBLICITE pour un montant de 203 € HT.

Après discussions les membres de la Délégation décident, à l'unanimité :

- ↳ **De valider les devis présentés ci-dessus**
- ↳ **D'imputer les crédits budgétaires dépense d'investissement – Compte 2051 opération 17 ;**
- ↳ **De donner tous les pouvoirs Mme la Présidente ou un Vice-Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.**

Pour Copie Conforme
La Présidente




Transmis en Préfecture, le 18 Décembre 2020

Affiché, le 18 décembre 2020

